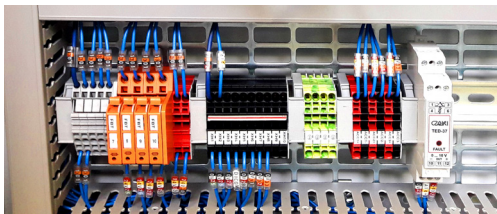




Optimise les solutions de mobilité durable

CHARTRE ÉTHIQUE



AVANT-PROPOS

Depuis plus de 20 ans, EMC accompagne ses clients dans le développement et la validation de chaîne de traction. Aujourd'hui, nous transposons cette expertise au domaine de la mécatronique appliquée à la mobilité durable.

Notre mission : « EMC optimise vos solutions de mobilité durable »

Nos valeurs sont la passion, la transparence, le professionnalisme et le vivre ensemble, nos principes éthiques sont l'intégrité, le respect, la responsabilité.

EMC exprime au travers de cette Charte Éthique son engagement pour un comportement responsable et exemplaire afin d'établir un climat de confiance avec ses collaborateurs, ses clients, ses actionnaires, ses fournisseurs, ses concurrents et tous ses partenaires.

Dans un monde de plus en plus complexe et globalisé, nous avons développé un ensemble de règles et de procédures pour que nos activités soient conduites en toute intégrité, dans le respect de nos valeurs, des principes fondamentaux et des lois en vigueur. Celles-ci constituent autant de repères utiles pour tous les membres de notre entreprise et l'ensemble de nos partenaires.

Cet engagement est porté au plus haut niveau de notre entreprise comme en témoigne la signature de cette Charte Éthique par l'ensemble du Comité de Direction.

Cette Charte Éthique est également portée à la connaissance de tous les salariés.

Ainsi, quelque soit sa fonction ou son niveau hiérarchique, chaque salarié se doit d'adopter constamment un comportement empreint d'intégrité et se doit de respecter les règles de conduite décrites dans la présente Charte Éthique. Il en va de la réputation de notre entreprise et de sa performance.

Olivier CRASTRE

Président



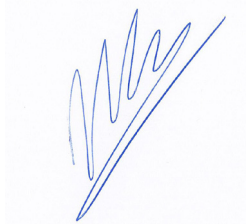
Valérie CHANTEGREIL

Directrice Administratif et Financier



Aurélié POULIQUEN-GLATIGNY

Directrice des Ressources Humaines



Sébastien POTTEAU

Directeur Technique



RESPECT DES LOIS

EMC exerce son activité dans le respect des droits humains et des droits sociaux fondamentaux quel que soit le pays d'intervention. Chaque salarié de l'entreprise s'engage à se conformer aux lois et réglementations du pays dans lequel il intervient.

RESPECT DU SALARIÉ ET DE SON ENVIRONNEMENT

EMC s'attache à maintenir des relations humaines harmonieuses. Une attention particulière est portée au respect des droits de l'homme et des droits fondamentaux de travail.

Droits Humains Fondamentaux

Chaque salarié contribue aux engagements de l'entreprise en matière de respect des droits humains fondamentaux. Il s'engage notamment à ne pas faire travailler des enfants, à ne recourir à aucune forme de travail forcé et à autoriser la liberté d'association et de représentation.

Prohibition de la Discrimination et du Harcèlement

Chaque salarié s'engage à ne pratiquer aucune discrimination fondée sur le sexe ou sur l'âge, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales, les activités syndicales, les préférences sexuelles, le handicap, les opinions politiques ou religieuses. Il traite avec respect les membres de son équipe, les autres salariés de l'entreprise et toute personne avec laquelle il entretient une relation professionnelle.

Chaque manager veille à respecter la sphère privée de ses collaborateurs.

Règles de Santé et Sécurité

L'entreprise s'engage à prendre les mesures nécessaires pour assurer que les conditions de travail qui préservent la santé et la sécurité des salariés. Chaque salarié connaît, respecte et fait respecter les règles de sécurité applicables.

Épanouissement Professionnel

EMC favorise le développement professionnel, notamment par une politique appropriée de formation professionnelle, et favorise l'initiative et la créativité.

RESPECT DU CLIENT ET DU FOURNISSEUR

La relation commerciale avec le client et le fournisseur doit être fondée sur des principes d'intégrité, de loyauté, de professionnalisme et d'intérêt de la société.

La confiance du client s'acquière et se maintient grâce à un strict respect des droits, à la préservation de ses intérêts et à un souci constant de prendre des engagements qui puissent être tenus.

Qualité de la Relation Commerciale

Nous attachons une grande importance à la relation commerciale, tant en termes de négociation que d'exécution des contrats conclus avec nos clients, en toute intégrité et avec la plus haute exigence éthique. EMC et ses salariés s'engagent à ne délivrer aux clients que des informations vérifiées et sincères.

Confidentialité des Données

Chaque salarié s'engage à respecter les lois et règlements en matière de protection des données à caractère personnel des clients et/ou prospects et des fournisseurs.

Qualité de la relation fournisseur

Chaque salarié s'engage à ne pas utiliser des services et/ou produits de fournisseurs de manière illégale (ex : téléchargement de logiciels) et qui n'auraient pas fait l'objet d'un contrat entre EMC et le fournisseur.

RESPECT DE L'ENTREPRISE

Chaque administrateur, dirigeant, salarié est porteur de l'image de l'entreprise. En toute situation il se doit d'avoir une conduite responsable et éthique et de contribuer à la notoriété positive de la société. Il s'abstient de toute action susceptible de nuire à la réputation et à l'image de la société.

Protection des Actifs

Les droits de propriété intellectuelle de la société (brevets, savoir-faire, secrets de fabrication, concepts industriels....) constituent les principaux actifs et, à ce titre, sont protégés par la loi. Les salariés de l'entreprise ont le devoir de contribuer à protéger et préserver le patrimoine de la société contre tout fait de dégradation, de vol ou de détournement, et notamment de ne pas en user à des fins personnelles.

Conflit d'intérêt

Les salariés de l'entreprise peuvent être susceptibles de se retrouver confrontés à des situations dans lesquelles leur intérêt personnel (ou celui d'un de leurs proches) peut entrer en contradiction avec l'intérêt de l'entreprise. Ces situations doivent être traitées et discutées en toute transparence avec la Direction.

Corruption

Le personnel de l'entreprise ne doit pas exiger ou accepter un pot-de-vin ou un quelconque avantage dans le seul but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale.



Confidentialité

Les salariés sont garants de la confidentialité des informations dont ils disposent. Ils s'interdisent de divulguer des informations privilégiées, sensibles ou confidentielles en dehors de l'entreprise ou à des personnes internes non habilitées à connaître ces informations.

Activités Politiques et Religieuses

Chaque salarié ayant des activités politiques et/ou religieuses le fait à titre privé, en dehors des lieux et temps de travail. Par ailleurs, l'entreprise ne contribue ni au financement des partis politiques, ni aux institutions religieuses.

RESPECT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le personnel de l'entreprise s'engage à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses actions en prenant en compte l'intérêt de toutes les parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires...).

GOUVERNANCE DE L'ÉTHIQUE, DEVOIR D'ALERTE ET D' ACTIONS

L'instance en charge de la gouvernance de l'Éthique au sein d'EMC est son Comité de Direction.

Pour toute question relative à l'application de ces règles, le salarié peut demander des précisions à sa hiérarchie. Si celles-ci ne suffisent pas, le salarié peut faire appel à un membre du Comité de Direction.

De même, si un salarié estime que l'une de ces règles n'est pas respectée, il ne doit pas hésiter à exercer son droit d'alerte et en informer sa hiérarchie ou l'un des membres du Comité de Direction. Le Comité de Direction s'engage à préserver la confidentialité liée à l'exercice par un salarié de son droit d'alerte et s'engage à examiner et traiter l'information remontée via des mesures appropriées. Toute information donnée au cours d'une enquête sera uniquement communiquée aux personnes ayant besoin de la connaître et aucune mesure de sanction ne pourra être prise par EMC à l'encontre d'un salarié ayant signalé de bonne foi une préoccupation ou un manquement d'ordre éthique.